

Bachelor RET

« Titre Professionnel – Responsable d'établissement touristique » (Code NSF 334 m, niveau 6 – enregistré au RNCP par arrêté du 23 mars 2021.



Les objectifs

Le Responsable d'Établissement Touristique (RET) gère une structure offrant des séjours avec hébergement et services associés. Son rôle implique la supervision de la qualité et la disponibilité des hébergements, comme les chambres ou appartements, et la gestion des services complémentaires tels que restauration, loisirs et bien-être.

Les débouchés métiers

- Responsable de Structure d'Hébergement Touristique ;
- Exploitant de Structure d'Hébergement Touristique ;
- Gérant de structure d'Hébergement Touristique ;
- Gestionnaire de Structure d'Hébergement Touristique ;
- Directeur de Structure d'Hébergement Touristique ;
- Directeur de Village de Vacances ;
- Directeur de Club de Vacances / d'Hôtel Club ;
- Directeur de Résidence de Tourisme ;
- Directeur de Camping ;
- Directeur d'Hôtellerie de plein air ;
- Directeur de Parc Résidentiel de Loisirs ;
- Directeur d'Hôtel / d'Hôtel-Restaurant ;
- Directeur d'Auberge de Jeunesse ;
- Directeur d'Hôtel ;
- Directeur de Village de Gîtes ;
- Directeur d'Hébergement Collectif ;
- Directeur de Centre de Vacances ;
- Gardien / Gérant de Refuge de Montagne ;
- Directeur Hôtelier de Résidence Sénior ;
- Adjoint de Direction d'Établissement Touristique.

Les infos

Formation en alternance

3 jours de cours / 10 jours en entreprise

532 h de cours

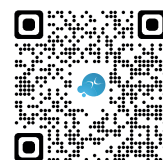
BAC ou niveau 4 exigé

Prochaine rentrée : septembre 2026

Certification

Le programme de la formation Bachelor Tourisme débouche sur un diplôme certifié par l'Etat « Titre Professionnel – Responsable d'établissement touristique » (Code NSF 334 m, niveau 6 – enregistré au RNCP par arrêté du 23 mars 2021 portant création du titre professionnel de responsable d'établissement touristique).

- RNCP35527BC01 – Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité ;
- RNCP35527BC02 – Manager le personnel d'un établissement touristique ;
- RNCP35527BC03 – Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale ;
- RNCP35527BC04 – Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique.



Le programme de formation

- Organiser le service hébergement et optimiser son fonctionnement ;
- Organiser le service réception et optimiser son fonctionnement ;
- Organiser le service entretien maintenance et optimiser son fonctionnement ;
- Organiser le service restauration bar et optimiser son fonctionnement ;
- Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local ;
- Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et en anglais ;
- Manager les équipes d'un établissement touristique ;
- Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique ;
- Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique ;
- Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais ;
- Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique ;
- Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement.

Rythme et tarif

- Frais de concours : 15€ ;
- Frais de dossier : 150€ ;
- Frais de scolarité : 6 250€ ;

En alternance

Le rythme est de 3 jours de cours et de 10 jours en entreprise par semaine. Le contrat d'alternance peut prendre la forme d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

Avec l'activité de l'industrie touristique, l'apprenti pourrait être amené à travailler le week-end.

Le parcours de formation est pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'entreprise avec laquelle est signé le contrat d'alternance.

